



INTRODUCTION À L'INDICATEUR 6.3.2 DES ODD : PROPORTION DE MASSES D'EAU PRÉSENTANT UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU AMBIANTE



Ce document présente la méthodologie relative à l'indicateur 6.3.2 des ODD. Il fournit le contexte et des informations de base sur l'indicateur ; il accompagne la méthodologie étape par étape et s'appuie sur une série de documents techniques approfondis et d'études de cas qui fournissent des informations plus détaillées sur des aspects spécifiques de la méthodologie. Ceux-ci sont disponibles via la plateforme [SDG Water Quality Hub](#)¹.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'agence responsable de l'indicateur 6.3.2 des ODD et le Programme mondial de surveillance de l'environnement pour l'eau douce² ([GEMS/Water](#)) est le programme chargé de sa mise en œuvre. Tous les indicateurs de l'objectif 6 sont coordonnés par ONU-Eau dans le cadre de l'Initiative de suivi intégré pour l'objectif de développement durable 6³ ([IMI-SDG6](#)).

QU'EST-CE QU'UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU AMBIANTE ET POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le développement durable repose sur une source constante et fiable d'eau douce. Au niveau individuel le plus élémentaire, nous comptons sur ces sources pour nous approvisionner en eau potable, pour nous laver et pour préparer nos repas. Nous dépendons également de ces ressources pour l'irrigation, les loisirs, l'assimilation de nos eaux usées, la production d'électricité et le soutien de multiples industries. Les écosystèmes d'eau douce fournissent ces services, mais leur capacité à continuer de le faire est menacée. Les pressions exercées par les activités humaines, telles que le rejet d'effluents non traités et les modifications du bassin versant environnant, notamment l'intensification de l'agriculture, la déforestation et l'exploitation minière, causent des dommages à ces écosystèmes fragiles.

Une bonne qualité de l'eau ambiante désigne une eau répondant à certaines normes qui s'écoule dans nos rivières, nos lacs et nos aquifères sans nuire à la santé humaine ni à celle des écosystèmes. Cette explication semble simple, mais dans la pratique, il est difficile de définir *ce qu'est une bonne qualité de l'eau ambiante*. La qualité de l'eau varie constamment dans l'espace et dans le temps ; par exemple, une mesure effectuée dans une rivière un jour donné peut être différente le lendemain en raison de changements naturels. Cette variabilité rend parfois difficile de déterminer si la qualité de l'eau est dans son état naturel ou si elle est affectée par l'activité humaine. De plus, bien que les critères de qualité de l'eau visant à préserver la santé humaine soient relativement faciles à définir, les écosystèmes aquatiques sont beaucoup plus diversifiés, et il est bien plus difficile de définir une qualité de l'eau garantissant la protection de l'écosystème. Le troisième aspect du problème réside dans le fait qu'il existe des milliers de substances pouvant être mesurées dans les eaux douces, et que leurs effets sur les êtres humains et les écosystèmes, ainsi que leurs interactions entre elles, ne sont pas encore pleinement compris.

¹ <https://sdg632hub.org/>

² <https://www.unep.org/explore-topics/water/what-we-do/monitoring-water-quality>

³ <https://www.unwater.org/our-work/integrated-monitoring-initiative-sdg-6>



L'indicateur 6.3.2 des ODD fournit des informations sur la qualité des rivières, des lacs et des aquifères, ainsi que sur leur évolution dans le temps, qui peuvent être utilisées pour éclairer les décisions de gestion. Les éléments fondamentaux de la méthodologie reflètent des pressions pertinentes indépendamment de la géographie ou du niveau de développement socio-économique d'un pays. La méthodologie va plus loin et offre une flexibilité permettant de rendre compte des problèmes de qualité de l'eau pertinents au niveau national lorsque le pays en a la capacité.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE L'INDICATEUR 6.3.2 ?

La cible 6.3 vise à améliorer la qualité de l'eau : « *D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant les déversements et en minimisant les rejets de produits chimiques et de matières dangereuses, en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sans risque à l'échelle mondiale* ». L'indicateur 6.3.2 fournit le mécanisme permettant de déterminer si les efforts visant à améliorer la qualité de l'eau portent leurs fruits.

Il faut le voir pour le croire, mais il est souvent impossible de *percevoir* la qualité de l'eau douce. En surveillant et en générant des données sur la qualité de l'eau, puis en les diffusant par le biais de rapports, de cartes et de portails de données, nous pouvons *déterminer* quelles rivières peuvent servir à irriguer nos cultures, si les lacs peuvent abriter des pêcheries saines et si une nappe phréatique peut être exploitée pour fournir de l'eau potable. La surveillance de la qualité de l'eau rend visible l'invisible et fournit des éléments probants pour mettre en œuvre des mesures de gestion.

Dans de nombreuses régions du monde, nous disposons de peu ou pas d'informations permettant de déterminer si la qualité de l'eau est suffisante pour soutenir le développement durable, malgré son importance fondamentale. L'ampleur de ce manque de données a été mise en évidence par l'analyse des informations recueillies grâce à cet indicateur : en 2023, plus de 2 millions de mesures de la qualité de l'eau ont été utilisées pour établir le rapport sur cet indicateur, mais seulement 60 000 provenaient des pays de la moitié la plus pauvre du monde, soit environ 3 %⁴.

Outre les informations sur les lacunes en matière de données, les informations générées par la mise en œuvre de cet indicateur contribuent à améliorer notre compréhension de l'impact du développement humain sur la qualité de l'eau à l'échelle mondiale. Ces données nous indiquent où la qualité de l'eau est bonne ou polluée, et si nos efforts pour améliorer la qualité de l'eau sont couronnés de succès ou non. Cela vaut au niveau national, mais aussi à l'échelle mondiale, régionale et, surtout, locale !

QUE FAUT-IL DÉCLARER ?

À son niveau le plus élémentaire, l'indicateur s'appuie sur des données de qualité de l'eau issues de mesures *in situ* et de l'analyse d'échantillons prélevés dans les rivières, les lacs et les aquifères. La qualité de l'eau est évaluée en mesurant des paramètres physiques et chimiques qui reflètent la qualité naturelle de l'eau, ainsi que les principaux impacts humains sur celle-ci.

La méthodologie tient compte du fait que les pays ont des capacités variables pour surveiller et évaluer la qualité de l'eau, de nombreux pays développés mettant en œuvre des programmes de grande envergure qui collectent et communiquent des données aux cadres de reporting existants. À l'autre extrémité de l'échelle, plusieurs des pays les moins avancés ne surveillent actuellement pas la qualité de l'eau ambiante ou ne disposent que de programmes très limités. Dans l'esprit des ODD, la méthodologie est conçue pour être aussi flexible et simple que possible et vise à garantir que *personne ne soit laissé pour compte*.



⁴ <https://www.unwater.org/publications/progress-ambient-water-quality-2024-update>



Il est au minimum nécessaire de disposer d'un programme de surveillance de la qualité de l'eau ambiante qui collecte activement des données sur la qualité de l'eau. Pour les pays ne disposant pas d'un tel programme, il se peut qu'il ne soit pas possible de rendre compte de ces données à court terme. Pour ces pays, le GEMS/Water peut fournir des conseils et un soutien afin de lancer la collecte de données en vue de rendre compte de l'indicateur 6.3.2 des ODD dans un avenir proche. Une série de cours en ligne gratuits est disponible pour accompagner ce travail :⁵.

PLATEFORME SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DES ODD

La plateforme SDG Water Quality Hub, créée et développée en réponse aux commentaires reçus des points focaux nationaux chargés des indicateurs, intègre le processus de déclaration des indicateurs à l'accès aux résultats et aux ressources destinées à aider les personnes chargées de la déclaration. À court et moyen terme, la plateforme s'adresse au réseau des points focaux chargés des indicateurs, mais à plus long terme, à mesure que de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées, elle sera utile aux publics techniques et généraux.

L'une des fonctions principales de la plateforme est de rationaliser le processus de rapport. Les informations communiquées s'affichent automatiquement pendant le processus de soumission, ce qui permet une vérification en temps réel des données relatives aux indicateurs. Cela réduira le besoin de communication par e-mail entre le pays et le service d'assistance de l'ODD 632.

En outre, la plateforme servira de centre névralgique pour les efforts du PNUE visant à regrouper les ensembles de données mondiaux sur la qualité de l'eau dans des formats compatibles avec l'ODD 632, et facilitera la mise en réseau et l'apprentissage entre pairs entre les points focaux nationaux. De nouveaux produits à valeur ajoutée seront également développés et mis à disposition via la plateforme. Une fonction de calcul automatique des indicateurs est également prévue et sera intégrée dans un avenir proche.

CONCEPTS MÉTHODOLOGIQUES

Vous trouverez ci-dessous un résumé des concepts clés qui constituent la base de la méthodologie des indicateurs.

RAPPORTS DE NIVEAU 1

La déclaration au niveau 1 est la composante obligatoire qui garantit la comparabilité mondiale de l'indicateur en prescrivant la mesure d'éléments fondamentaux standardisés. La méthodologie de l'indicateur au niveau 1 préserve cette comparabilité mondiale en s'appuyant sur des caractéristiques de l'eau faciles à mesurer, qui reflètent des pressions pertinentes partout dans le monde. Les réponses à ces pressions comprennent l'enrichissement en nutriments, l'appauvrissement en oxygène, la salinisation et l'acidification. Les paramètres utilisés pour mesurer ces réactions peuvent être analysés sur le terrain et ne nécessitent pas d'installations de laboratoire. Ces paramètres sont organisés en groupes de paramètres et la justification de leur inclusion est présentée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau1 : groupes de paramètres de niveau 1, paramètres suggérés (en gras), types de masses d'eau concernés et raisons de leur inclusion dans l'indicateur mondial

⁵ <https://elearning.unep.org/course/index.php?categoryid=29>

Groupe de paramètres	Paramètre	Rivière	Lac	Eaux souterraines	Motif d'inclusion / Pression
Oxygène	Oxygène dissous	●	●		Mesure de l'appauvrissement en oxygène
	<i>Demande biologique en oxygène, Demande chimique en oxygène</i>	●			Mesure de la pollution organique
Salinité	Conductivité électrique <i>Salinité, Total des solides dissous, Chlorure</i>	●	●	●	Mesure de la salinisation et aide à caractériser la masse d'eau
Azote*	Azote oxydé total <i>Azote total, nitrites, azote ammoniacal</i>	●	●		Mesure de la pollution par les nutriments
	Nitrate**			●	Risque sanitaire lié à la consommation humaine
Phosphore*	Orthophosphate <i>Phosphore total</i>	●	●		Mesure de la pollution par les nutriments
Acidification	pH	●	●	●	Mesure de l'acidification et aide à caractériser la masse d'eau
* Les pays devraient inclure les fractions de N et de P les plus pertinentes dans le contexte national					
** Le nitrate est recommandé pour les eaux souterraines en raison des risques pour la santé humaine qui y sont associés					

RAPPORT DE NIVEAU 2

La déclaration de niveau 2 est une **option supplémentaire** qui offre la flexibilité nécessaire pour rendre compte des pressions sur la qualité de l'eau pouvant présenter un intérêt régional, national ou local.

Le niveau 1 a une portée limitée et, bien qu'il fournisse des informations de qualité et garantisse la comparabilité mondiale essentielle des données générées par les indicateurs, il ne peut pas rendre compte de toutes les pressions exercées sur la qualité de l'eau douce. Le niveau 2 va plus loin et offre aux pays la souplesse nécessaire pour inclure des informations pouvant présenter un intérêt ou une pertinence au niveau national. Les rapports de niveau 2 peuvent utiliser des sources de données supplémentaires, telles que des analyses d'autres paramètres, ou des approches autres que les méthodes physiques et chimiques de base utilisées au niveau 1. Ces approches peuvent inclure des méthodes biologiques ou microbiologiques ou des techniques d'observation de la Terre. Celles-ci sont résumées, sans s'y limiter, dans la figure 1 ci-dessous. Les approches biologiques comprennent l'utilisation d'animaux, de plantes et d'algues vivant dans l'eau ([document technique: Surveillance Biologique](#)⁶). Les approches microbiologiques peuvent rechercher la présence ou l'absence de bactéries connues pour être nocives pour l'homme. Les techniques d'observation de la Terre analysent la couleur et la réflectance des images de la surface des masses d'eau à différentes longueurs d'onde. Elles peuvent être utilisées pour mesurer des paramètres optiquement actifs, tels que la chlorophylle ou la turbidité.

Les récentes avancées en matière de technologies de l'information et de la communication ont favorisé la croissance et la popularité des approches de collecte de données menées par les citoyens et les communautés. Celles-ci permettent de collecter des données à l'aide de kits simples et de géolocaliser avec précision les données recueillies à l'aide d'appareils mobiles. Ces initiatives citoyennes peuvent manquer de l'exactitude et de la précision des analyses en laboratoire, mais elles présentent l'avantage de pouvoir collecter des données dans un nombre bien plus grand de sites et à une fréquence plus élevée que la surveillance conventionnelle. Un nouveau [document technique](#) intitulé «⁷ » (Intégrer les données générées

⁶ https://wwqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical-Guidance-Document-No5-Biological-Monitoring_fr/

⁷ https://wwqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical-Guidance-Documents/No6-Citizen-Science_fr/



par les citoyens dans les rapports sur les ODD) a été élaboré afin de fournir des orientations sur la manière d'intégrer les données générées par les citoyens dans les rapports sur les ODD.

La surveillance des macroplastiques soutient les efforts de lutte contre la pollution plastique en fournissant des informations sur les sources potentielles et les voies de transport. Parmi l'ensemble de la pollution plastique, les macroplastiques représentent la part la plus importante en termes de masse. Leur impact va bien au-delà de leur simple présence. Les macroplastiques nuisent directement à la faune et à la flore par l'enchevêtrement, l'ingestion et la destruction des habitats, et les conséquences économiques sont considérables, touchant la pêche, le tourisme et les communautés côtières. L'altération et la fragmentation des macroplastiques en microplastiques et nanoplastiques posent des risques supplémentaires tant pour les écosystèmes que pour la santé humaine. Un nouveau document technique sur la surveillance de l'⁸ ation [des macroplastiques](#) a été élaboré pour les rapports de niveau 2 des ODD.

COMPARAISON ENTRE LES RAPPORTS DE NIVEAU 1 ET DE NIVEAU 2

Les différences entre les niveaux 1 et 2 sont illustrées dans la figure 1 et résumées ci-dessous.

- **Collecte des données** – Le niveau 1 se limite aux données *in situ*. La qualité de l'eau est soit mesurée sur le site de surveillance, soit un échantillon est prélevé pour une analyse ultérieure. En revanche, les données de niveau 2 peuvent être collectées par des méthodes à distance telles que l'observation de la Terre par satellite ou d'autres approches de télédétection.
- **Type de données** – Le niveau 1 se limite aux cinq groupes de paramètres physico-chimiques fondamentaux (oxygène, salinité, azote, phosphore et acidification), tandis que le niveau 2 peut inclure des paramètres physico-chimiques supplémentaires ainsi que des approches pathogènes, biologiques ou écosystémiques pour la classification des masses d'eau. Les pays peuvent combiner un ou plusieurs types de données supplémentaires dans leur soumission de niveau 2.
- **Source des données** – Les données de niveau 1 doivent provenir de programmes de surveillance nationaux, tels que ceux mis en œuvre par les agences nationales chargées de la surveillance, mais peuvent inclure d'autres sources nationales telles que des organisations universitaires ou du secteur privé, ou des initiatives citoyennes. Le niveau 2 se distingue en ce qu'il offre aux pays participants la possibilité d'utiliser ces mêmes sources que pour le niveau 1, mais aussi d'intégrer des sources de données supplémentaires, telles que celles issues de l'observation de la Terre ou de produits modélisés.

⁹Pour plus d'informations sur la déclaration de niveau 2, un [document technique](#) est disponible via le SDG Water Quality Hub.

⁸ https://www.wqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical-Guidance-Document-No7-Macroplastics_fr/

⁹ https://www.wqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical-Guidance-Document-No4-Level-2-Reporting_fr/



Rapports Niveau	Niveau 1	Niveau 2
Type de collecte de données	In-situ uniquement	In situ ou à distance
Type de données	 Physico-chimique	Physico-chimique  Biologique / Ecosystème  Pathogènes 
Source des données	Programme national de surveillance  Secteur privé  Secteur universitaire  Citoyen 	Programme national de surveillance  Secteur privé  Secteur universitaire  Citoyen  Observation de la Terre  Modèles 

Figure1 : Schéma des similitudes et des différences entre les rapports obligatoires de niveau 1 et les rapports facultatifs de niveau 2 en termes de collecte de données, de type de données et de sources de données pouvant être utilisées.

L'APPROCHE PAR CIBLES

L'indicateur 6.3.2 des ODD utilise une approche par cibles pour classer la qualité de l'eau. Cela signifie que les valeurs mesurées sont comparées à des valeurs numériques représentant une « bonne qualité de l'eau ambiante ». Ces cibles peuvent être des normes de qualité de l'eau définies par la législation nationale ou découlant de la connaissance de l'état naturel ou de référence des masses d'eau.



Il est important de reconnaître que la qualité de l'eau ambiante dans le cadre de l'indicateur 6.3.2 des ODD n'est pas considérée en fonction d'une « utilisation » particulière de l'eau. En effet, il est important que la qualité de l'eau de nos rivières, lacs et aquifères soit comparée aux conditions naturelles avant qu'elle ne soit affectée à une utilisation humaine particulière.

Les objectifs peuvent être des valeurs à l'échelle nationale, ou bien spécifiques à une masse d'eau, voire à un site particulier. Plus un objectif est précis, plus il permet d'identifier efficacement les problèmes de pollution potentiels. Une liste complète des valeurs cibles utilisées dans d'autres juridictions, ainsi que des conseils sur la manière de les définir, sont présentés dans un [document technique](#) spécifique¹⁰, accessible via la plateforme SDG Water Quality Hub.

La coopération en matière de fixation d'objectifs est encouragée pour les eaux transfrontalières. Si le pays A utilise des objectifs différents de ceux du pays B pour une même masse d'eau transfrontalière, la classification de la qualité de l'eau peut varier même si la qualité de l'eau mesurée est identique. Il est également important de noter que, dans les cas où plusieurs valeurs cibles peuvent être pertinentes pour une même masse d'eau, c'est la valeur la plus stricte qui doit être appliquée. Par exemple, pour les nitrates, une norme basée sur les directives de l'Organisation mondiale de la santé relatives à la qualité de l'eau potable¹¹ peut être beaucoup plus élevée qu'une norme relative aux nitrates établie pour

¹⁰https://wwqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical_Guidance_Document_No2_Target_Values_fr

¹¹ WHO, 2017. Guidelines for drinking-water quality: fourth edition incorporating the first addendum 4th Edition., Geneva: World Health Organization .



protéger les écosystèmes. Dans cette situation, la norme écosystémique la plus stricte doit être appliquée, car cela signifie que la santé humaine et celle des écosystèmes sont toutes deux protégées.

DISTRICTS DE BASSIN DE RÉFÉRENCE ET MASSES D'EAU

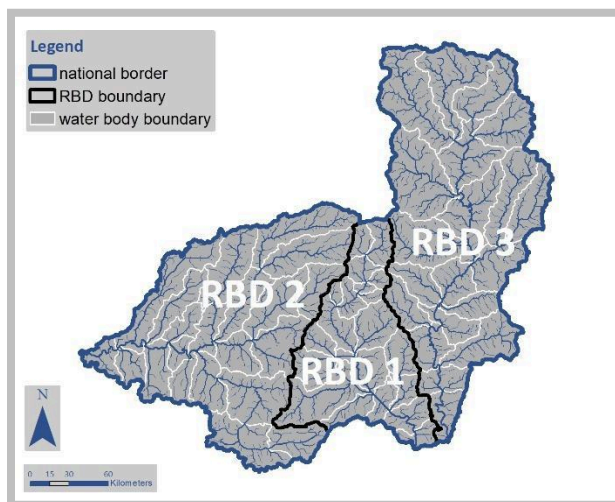
Les **districts de bassin de référence (RBD)**, bien qu'ils soient basés sur les bassins hydrographiques, s'appliquent aux rivières, aux lacs et aux aquifères. Selon la taille d'un pays, il peut y avoir plusieurs RBD à l'intérieur des frontières nationales ou, à l'inverse, le pays peut être entièrement situé dans un seul RBD. Pour les grands pays, le reporting par ces unités hydrologiques permet de mettre en évidence les différences de qualité de l'eau pour les gestionnaires et les décideurs politiques. Le concept de RBD fournit une unité spatiale pratique pouvant être utilisée à des fins de gestion. Cela est particulièrement pertinent pour les pays qui partagent des eaux transfrontalières, où les efforts stratégiques visant à évaluer et à gérer la qualité de l'eau profitent à tous les pays.

De nombreux pays ont déjà défini leurs unités hydrologiques basées sur les bassins hydrographiques. Ces unités sont souvent utilisées pour les rapports nationaux sur de nombreux aspects de l'eau et de l'assainissement. Les pays sont encouragés à appliquer ces mêmes unités pour les rapports relatifs à l'indicateur 6.3.2 des ODD afin de garantir que les liens entre les activités qui affectent la qualité de l'eau, telles que la production et le traitement des eaux usées, puissent être établis avec la qualité de l'eau.

Les masses d'eau sont des unités plus petites qui se trouvent entièrement à l'intérieur d'un bassin hydrographique. Ce sont ces unités distinctes plus petites qui sont classées comme présentant une qualité d'eau « bonne » ou « non bonne ». C'est à ce niveau local que se font sentir les effets d'une mauvaise qualité de l'eau et que sont mises en œuvre les mesures visant à l'améliorer. Une masse d'eau peut être de trois types : (i) un tronçon ou un affluent d'un cours d'eau ; (ii) un lac ; ou (iii) une nappe phréatique. Idéalement, les masses d'eau fluviales devraient être délimitées de manière à garantir leur homogénéité en termes de qualité de l'eau. Cela permet de classer la masse d'eau comme « bonne » ou « non bonne » en utilisant moins de stations de surveillance. Chaque masse d'eau lacustre ou aquifère peut nécessiter de nombreux points de surveillance pour garantir une classification fiable de la qualité.

Si, par exemple, une rivière est interrompue par un lac dans son cours, les limites entre le lac et les tronçons de la rivière en amont et en aval du lac serviraient de limites entre trois masses d'eau distinctes. Pour les réseaux fluviaux, les masses d'eau peuvent être délimitées en fonction des affluents ou des tronçons de rivière entre deux confluences. La figure 2 montre dix masses d'eau dans chacun des trois districts de bassin de rapport (RBD).

Pour les eaux souterraines, une masse d'eau est définie comme un volume distinct d'eau souterraine au sein d'un ou de plusieurs aquifères. Les masses d'eau souterraines qui traversent les limites d'un district de bassin de déclaration (RBD) doivent être divisées à la limite, chaque partie distincte de la masse d'eau souterraine étant déclarée séparément avec son RBD respectif. Un [document technique](#) intitulé ¹² (Définition des masses d'eau souterraines) est disponible et fournit des informations plus détaillées.



CLASSIFICATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

¹² https://wwqa.info/knowledge-center/sdg632/SDG632_Technical_Guidance_Document_No3_Groundwaters_fr



Pour classer une masse d'eau comme présentant une « bonne qualité de l'eau ambiante » ou non, un seuil de conformité de 80 % est appliqué. À titre d'illustration, la figure 3 ci-dessous montre comment un score national de 50 % a été généré. Dans cet exemple, les mesures de la qualité de l'eau sont utilisées pour classer les masses d'eau, ce qui permet ensuite de générer un score indicateur soit au niveau des districts de bassin de référence (RBD), soit au niveau national. Cet exemple suppose trois RBD, chacun comprenant 20 masses d'eau, chaque masse d'eau disposant d'un seul site de surveillance visité quatre fois, et des données pour les cinq paramètres clés ont été obtenues à chaque événement de surveillance.

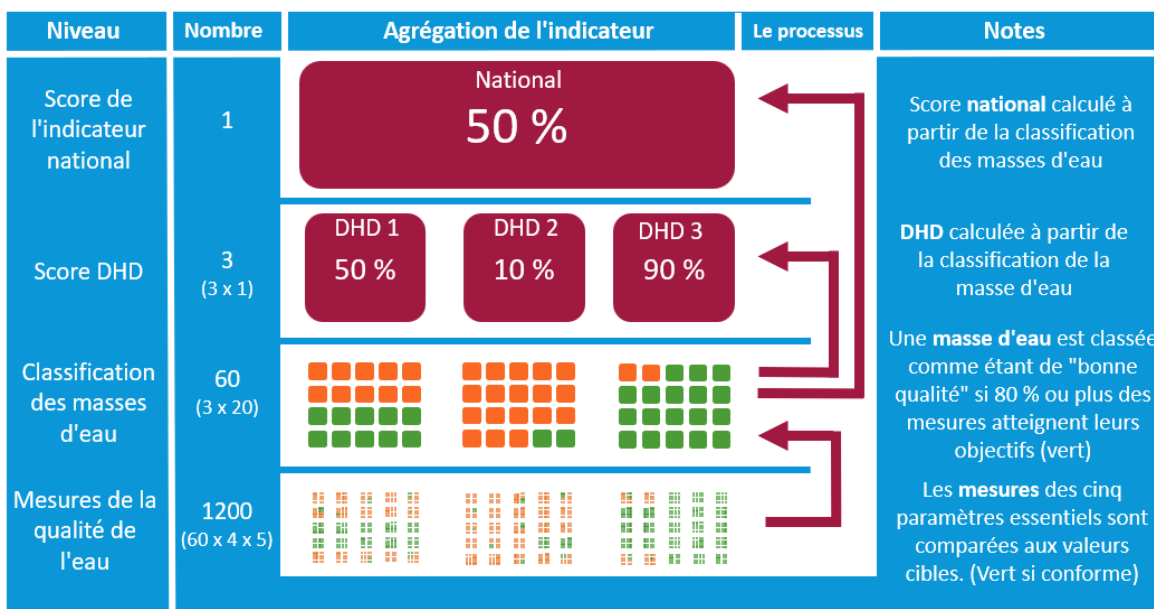
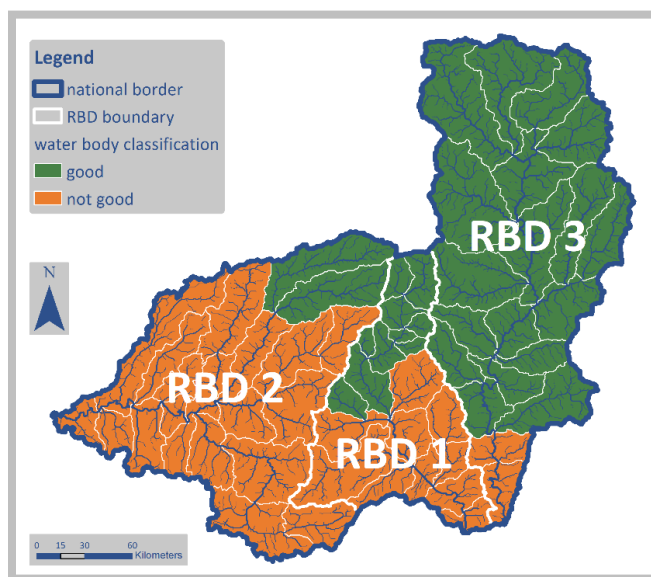


Figure3 : Des mesures de la qualité de l'eau au calcul des indicateurs à l'échelle des RBD et à l'échelle nationale

Les exemples concrets sont rarement aussi simples, mais cela montre comment 1 200 mesures peuvent être agrégées pour obtenir soit un score RBD, soit un score national. De plus, si ces informations sont présentées sous forme de carte, comme illustré à l'adresse Figure4 , elles peuvent fournir beaucoup plus d'informations sur les zones où la qualité de l'eau est bonne et celles où elle ne l'est pas.





Les rapports sur cet indicateur sont soumis via la plateforme SDG Water Quality Hub. Pour une soumission de niveau 1, les informations demandées sont les mêmes que lors des années de rapport précédentes. À partir de 2023, les pays ont la possibilité supplémentaire de soumettre un rapport de niveau 2.

Les pays ont la possibilité de mettre à jour leurs soumissions précédentes si leur processus d'évaluation national a changé ou si des données supplémentaires sont devenues disponibles depuis la soumission du dernier rapport. Par exemple, de nombreux pays révisent et actualisent périodiquement leurs valeurs seuils cibles. Cela peut donc modifier les scores des indicateurs soumis précédemment. Afin de garantir que les informations sur les tendances des indicateurs reflètent la qualité réelle de l'eau, plutôt qu'un changement dans le processus d'évaluation, il est nécessaire de recalculer et de soumettre à nouveau les données des années précédentes en utilisant les valeurs cibles actualisées.

Les pays qui n'ont pas encore rendu compte de cet indicateur, mais qui disposent de données sur la qualité de l'eau, peuvent remplir un modèle de rapport distinct pour chaque année de référence, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous. Par exemple, pour la dernière année de référence, à savoir 2026, les données de 2025, 2024 et 2023 doivent être utilisées dans le calcul.

Tableau2 : Années de référence pour l'indicateur 6.3.2 des ODD et années de référence pour les données contributives correspondantes

Année de référence	Année de référence											
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2017	•	•	•									
2020				•	•	•						
2023							•	•	•			
2026										•	•	•

RAPPORTS DE NIVEAU 1

Un modèle de rapport au format Excel est utilisé pour recueillir les informations relatives aux indicateurs. Ce modèle, qui est à la fois téléchargé depuis le Hub et réuploadé vers celui-ci une fois rempli, recueille les résultats du processus de calcul des indicateurs effectué par chaque pays, ainsi que des informations sur la manière dont l'indicateur a été calculé. Cela comprend des informations sur le nombre de valeurs de données utilisées, les valeurs seuils cibles utilisées, les masses d'eau surveillées et la fréquence des analyses effectuées.

Il convient de noter que les pays **ne** sont **pas** tenus de soumettre des valeurs de données sur la qualité de l'eau, bien qu'il existe une option pour le faire, décrite ci-dessous. Le processus de rapport de routine se limite à la soumission d'informations récapitulatives dans le modèle prescrit. Une fois le modèle rempli téléchargé sur le Hub SDG sur la qualité de l'eau, les informations sont automatiquement extraites par le Hub, ce qui permet un examen en temps réel des informations relatives aux indicateurs avant la soumission finale.

À titre d'option pour les pays sollicitant une assistance, le programme GEMS/Water du PNUE propose un service de calcul des indicateurs. Les pays peuvent soit envoyer leurs données sur la qualité de l'eau au [service d'assistance SDG 632](#), soit les soumettre via la base de données mondiale sur la qualité de l'eau de GEMS/Water, [GEMStat](#). L'indicateur peut alors être calculé et renvoyé au pays pour validation avant la soumission finale. Il s'agit d'un processus itératif entre le pays et le PNUE, disponible en tant que service sur demande.

Le score de niveau 1 à l'échelle nationale sera communiqué par le PNUE à la Division de statistique des Nations Unies (UNSD), qui est l'organisme des Nations Unies chargé de centraliser toutes les informations relatives aux ODD. Ces mêmes informations au niveau national seront présentées sur [le portail de données ODD 6 de l'ONU-Eau](#). Les informations de



niveau 1 et de niveau 2 aux échelles nationale et infranationale, ainsi que les informations supplémentaires reçues, seront utilisées par le PNUE pour des évaluations régionales et mondiales et affichées sur la plateforme SDG Water Quality Hub.

RAPPORT DE NIVEAU 2

Le rapport de niveau 2 peut être établi en parallèle ou après le rapport de niveau 1. Le rapport de niveau 2 est distinct du rapport de niveau 1. Un modèle de rapport au format Excel, similaire à celui du niveau 1, est utilisé pour saisir le score de l'indicateur de niveau 2 et les informations sur la manière dont ce score a été calculé. Ce modèle de rapport, ainsi qu'un [document technique](#) détaillant la procédure et les exigences en matière de données, sont disponibles sur la plateforme [SDG Water Quality Hub](#).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La quatrième campagne mondiale de collecte de données **débutera en avril 2026 et se terminera en novembre**.

Toutes les informations relatives à cet indicateur sont disponibles via le [SDG Water Quality Hub](#). Cela inclut des informations sur les aspects techniques spécifiques de la méthodologie. Il s'agit notamment de :

- la conception du programme de surveillance ;
- le concept de valeur cible ;
- la surveillance et le reporting sur les eaux souterraines ;
- la science citoyenne ;
- la surveillance biologique ;
- les macroplastiques ; et
- le rapport de niveau 2.

Pour toute question concernant cet indicateur, veuillez contacter le service d'assistance SDG 632 du PNUE à l'adresse sdg632@un.org.